

---

## Vous êtes en situation de handicap : comment nous rejoindre ?

---

### Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères s'engage pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le MEAE s'engage résolument pour la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations, notamment dans sa politique de recrutement.

Dans cette perspective, **il a fait de l'inclusion des personnes en situation de handicap une priorité**, afin de :

- **favoriser leur insertion professionnelle** et assurer leur maintien dans l'emploi
- **garantir les meilleures conditions de travail** notamment grâce à des aménagements de poste (mobilier, logiciel, organisationnel, etc.) visant à compenser les conséquences du handicap de ses agents et agentes.

Au 1er janvier 2022, 300 agents et agentes en situation de handicap travaillent au Ministère, aussi bien en administration centrale qu'à l'étranger. Ils et elles occupent des fonctions à tous les niveaux de la hiérarchie et mènent des carrières comparables à celles de l'ensemble de nos collègues.

Moteur de la politique ministérielle en faveur de la diversité, le pôle Égalité des chances, placé au sein de la direction des ressources humaines, recrute et accompagne les agents et agentes en situation de handicap tout au long de leur carrière.

Il suit aussi l'application du plan d'action ministériel handicap, met en œuvre la politique en faveur de la lutte contre les discriminations et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

#### Les voies de recrutement

Dans toutes les voies d'accès, que ce soit pour un stage ou un apprentissage, ou un emploi contractuel ou titulaire, le MEAE promeut le recrutement de personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à postuler et à signaler votre situation de handicap pour que nous puissions vous accompagner au mieux !



## Stages et apprentissages

L'ensemble des offres de stage du MEAE (en France comme à l'étranger) sont publiées sur la plateforme interministérielle [PASS](#).

Les étudiantes et étudiants en situation de handicap sont invités à se signaler lors du processus de candidature (case à cocher), afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement.

Il leur est également possible d'envoyer des candidatures spontanées à l'adresse dédiée [handistage.dga-drh-rh4@diplomatie.gouv.fr](mailto:handistage.dga-drh-rh4@diplomatie.gouv.fr).

Retrouvez plus de détails [ici](#)

**Les offres d'apprentissage sont également publiées sur la plateforme PASS.**

Le saviez-vous ? Les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent se voir proposer une titularisation à l'issue de leur apprentissage. En effet, le ministère applique le décret 2020-530 du 5 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités de titularisation dans un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés à l'issue d'un contrat d'apprentissage.

## Accès aux emplois du MEAE

Soucieux d'accueillir des compétences diverses, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères recrute chaque année ses agents et agentes soit par voie de concours soit par voie contractuelle. Pourquoi pas vous ?

**Par concours de droit commun** : les candidates et candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'épreuves sur préconisation médicale . Signalez-le lors de votre inscription !  
Retrouvez plus de détails [ici](#)

**Le recrutement spécifique destiné aux personnes en situation de handicap** (voir détails page suivante)

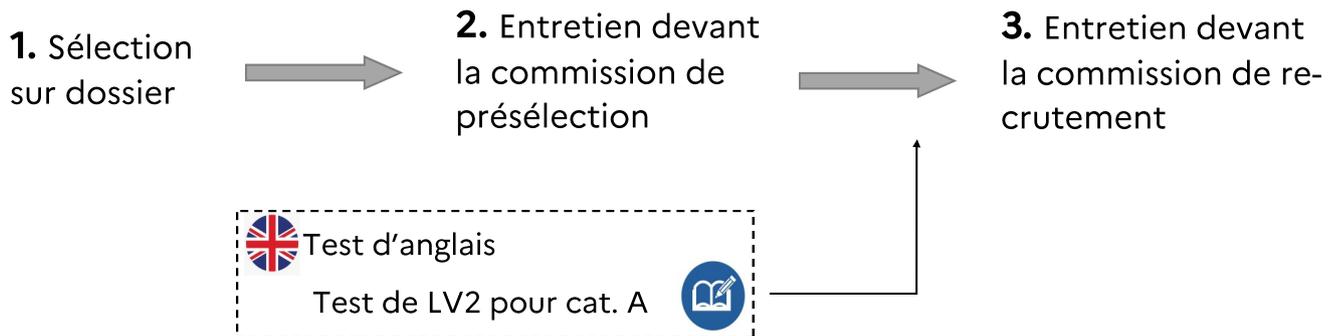
**Le recrutement sur contrat** : plusieurs types de contrats sont proposés : contrats occasionnels, vacance, etc. Vous pouvez consulter les offres sur la place de l'emploi public [\[PEP\]](#) et sur [France Diplomatie](#). N'hésitez pas à signaler que vous êtes en situation de handicap pour permettre l'étude d'un aménagement de poste éventuel !

**Le recrutement au titre du PACTE** : vous êtes peu ou pas qualifié et âgés de 28 ans au plus, ou bien en situation de chômage de longue durée, âgés de 45 ans et plus et bénéficiaires du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ? Cette voie de recrutement est faite pour vous ! Retrouvez les détails [ici](#).

**Le volontariat international** : vous pouvez consulter les offres sur [CIVIWEB](#) et retrouver plus de détails [ici](#). N'hésitez pas à signaler que vous êtes en situation de handicap pour la prise en compte de vos aménagements éventuels.

## Les recrutements spécifiques

**Si vous n'êtes pas fonctionnaire**, vous pouvez candidater au recrutement spécifique de personnes en situation de handicap. Le processus de recrutement par voie contractuelle ayant vocation à déboucher sur une titularisation se déroule comme suit :



Les avis de recrutement ainsi que les informations concernant les modalités de candidature sont disponibles sur France Diplomatie

- [Recrutement catégorie A](#)
- [Recrutement catégorie B](#)
- [Recrutement catégorie C](#)



**Si vous êtes déjà fonctionnaire**, vous pouvez candidater à la procédure de promotion par détachement. La procédure de recrutement se fait sur dossier et entretien. Les candidates et candidats retenus sont détachés dans un corps ou cadre d'emploi de niveau supérieur ou de catégorie supérieure pour une durée d'un an. Leur titularisation dans le corps sera examinée par une commission à l'issue de cette période.

**Quel que soit leur mode de recrutement au MEAE**, les agents et agentes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement par le pôle Égalité des chances.

**Au MEAE,  
polyvalence fonctionnelle et géographique + handicap = compatibles :  
nous recrutons avant tout VOS COMPETENCES !**